

## RAPPORT D'ACTIVITES 2010

### RAPPEL DES OBJECTIFS

Conformément à ses statuts et en accord avec le projet de développement de la Fédération Française de Canoë Kayak, le **COMITE DEPARTEMENTAL DE CANOE KAYAK DE L'ARDECHE** a pour objectifs de :

- ◆ **Développer les clubs au niveau qualitatif et quantitatif**
- ◆ **Dynamiser et valoriser les actions de proximité pour tous les publics**
- ◆ **Favoriser et renforcer la filière d'accès vers le haut niveau**
- ◆ **Faire connaître et valoriser nos actions et notre image ainsi que celles du département**
- ◆ **Promouvoir la pratique durable sur l'ensemble du territoire départemental**
- ◆ **Développer la citoyenneté**

*L'ensemble de ces actions est décliné à travers le 3<sup>ème</sup> Plan de Développement de l'Activité Canoë Kayak pour le département de l'Ardèche du CDCK 07 et est intégré à la Convention d'Objectifs signée avec le Conseil Général de l'Ardèche*

### MISE EN ŒUVRE 2010

#### 1.1. Démarche qualité

- ◆ Actions vers les clubs :  
Sensibilisation des clubs, afin qu'ils effectuent, pour ceux qui en possèdent les critères, la demande de labellisation EFCK. en 2009, 9 clubs ayant fait la demande ont été retenus :

<b>2010</b>	Canoë Kayak Club Bourguésan	3 étoiles - EFCK
	Canoë Kayak Tain Tournon	3 étoiles - EFCK
<b>2010</b>	Annonay Canoë Kayak Club	3 étoiles - EFCK
	Vallon Plein Air	3 étoiles - EFCK
	Canoë Kayak Club de l'Auzon	1 étoile - EFCK
	Association Canoë Kayak de la Région d'Aubenas	1 étoile - EFCK
	Canoë Kayak des 3 Vallées	2 étoiles - EFCK
	Eyrieux Canoë Kayak	2 étoiles - EFCK

EFCK : Ecole Française de Canoë Kayak.

En 2009, le Canoë Kayak Club du Val de Ligne perdait son label (1 étoile - EFCK) mais il semble qu'il y a eu un problème d'informatique au niveau fédéral. Le Canoë Kayak des 3 Vallées perdait une étoile.

Les labels marquent la reconnaissance du travail accompli en matière d'accueil, de moyens mis en œuvre et de qualité des activités. Bravo à tous.

Cette labellisation doit faire l'objet d'une communication plus soutenue auprès de nos partenaires et interlocuteurs. Les clubs qui ne peuvent prétendre aux labels sont ceux qui ne disposent pas de locaux. C'est l'un des objectifs du 3<sup>ème</sup> plan de développement.

Pour 2010, nous ne disposons pas d'informations fédérales sur l'attribution des labels

En décembre 2010 un 13<sup>ème</sup> club s'est affilié à la FFCK : le club du Chassezac. Nous lui souhaitons la bienvenue en espérant qu'un de ses représentants participe aux travaux du Conseil d'Administration du Comité.

◆ Commissions au sein du comité directeur

Afin d'améliorer le fonctionnement du Comité directeur, des commissions ont été mises en place :

- Suivi du CED
- Formation
- Animation Sportive
- Equipement
- Communication - Promotion
- Finances

Leur fonctionnement n'est pas encore très opérationnel. C'est une démarche qui nécessite la remise en cause des habitudes et ce n'est pas si simple.

- En 2010, la Commission Animation Sportive a engagé la relance du Championnat Départemental. 3 compétitions spécifiques organisées cette année : Polo à Annonay, slalom sur l'Eyrieux, C9 et pirogue à Viviers, qui viennent s'additionner aux slalom et descente de Vallon organisés dans le cadre des manifestations régionales. 6 clubs et 46 jeunes ont participé. Le fonctionnement de ce Challenge doit s'accorder avec le calendrier régional, le nombre de manifestations spécifiques organisables reste donc probablement limité à 4 ou 5. Rappelons que l'objectif est de permettre une première approche de la compétition pour les jeunes mais que ces compétitions restent ouvertes aux adultes sans qu'il y ait de classement effectué. La participation « intergénérationnelle » a été bien appréciée lors de la manche de Viviers. A faire connaître auprès de tous les adhérents et surtout à renouveler !
- La Commission Communication Promotion a travaillé sur l'achat de tenues et la mise en place d'une communication systématique des résultats des athlètes. Cette dernière passe inévitablement par l'implication des clubs à communiquer les résultats des athlètes vers Maxime qui se charge de la diffusion. L'indisponibilité temporaire d'accès Internet a perturbé la mise en place de cette action. Des efforts sont encore à faire ! Avec le départ d'Olivier Debaud vers d'autres activités, le site a été transformé ([cdck07.jimdo.com](http://cdck07.jimdo.com)) et repris en charge par Maxime et Philippe. Le serveur utilisé est facile de prise en main ce qui facilitera la transmission éventuelle de ce travail. Un blog spécifique au Centre d'entraînement a été créé et animé par Maxime (
- La commission Equipement travaille sur le dossier de remise en état du bassin de slalom et d'aménagement de la base. Dossier en cours...

Gageons que 2011 verra se généraliser et améliorer ce fonctionnement. Rappelons que l'objectif est de partager le travail, mettre en commun les compétences et aussi de ne pas centraliser la connaissance du fonctionnement du cd et de ses partenaires afin de pouvoir « passer la main » sans difficultés.

♦ Centre d'Entraînement Départemental

Le suivi du fonctionnement du Centre d'Entraînement Départemental se fait au travers des rapports remis par l'entraîneur lors de réunion du conseil d'administration. Des visites sont faites aussi souvent que possible par des membres du Conseil d'administration. Une réunion a eu lieu début septembre, réunissant les membres du conseil d'administration, l'entraîneur, les athlètes et leurs parents, les partenaires institutionnels, les établissements scolaires. Elle a permis de faire une présentation et un point sur le fonctionnement du centre. Les difficultés d'aménagement des horaires d'entraînement, mises en avant en 2007, ont conduit à proposer une charte aux établissements scolaires. Le Lycée Olivier de Serres est signataire depuis cette date, rejoint par le Lycée Gimond lors de la rentrée 2010. Depuis la rentrée de septembre 2009, des aménagements d'horaires ont été mis en place pour les athlètes du Lycée Agricole... De plus les athlètes de 2<sup>nd</sup> et 1<sup>ère</sup> bénéficient d'un aménagement des séances d'EPS pour participer prioritairement aux séances du centre. Des exemples à suivre ...

Le travail lancé en 2008 pour mettre en place une dynamique inter comités n'a pas été poursuivie faute de temps et de motivation... Ce dossier devrait être repris par le Service des Sports du Conseil Général.

♦ Fonctionnement des stages

La fréquentation du stage « Initiateur » est en légère hausse. Un effort de motivation des jeunes doit être fait dans les clubs. La réforme des diplômes et formation de la FFCK est en route est impactera cette formation Initiateur dès 2011

La fréquentation des stages « jeunes » a été bonne. Le niveau des participants progresse. Des groupes limités à une quinzaine permettent une bonne dynamique tant sportive qu'humaine. Un grand merci à tous les animateurs de ces stages.

### 1.2. Activités scolaires

Le dossier de l'ouverture de la pratique généralisée du canoë kayak aux scolaires est toujours en suspend. Les problèmes de coût d'encadrement, de participation aux frais, de couverture d'assurance en responsabilité civile restent un frein à la mise en place de ces activités.

Les exemples de Bourg Saint Andéol et de Saint sauveur de Montagut montrent que cela est possible à condition que les établissements scolaires soient convaincus que l'opération doit faire l'objet d'un vrai partenariat Etablissement/club et ne pas être considéré comme un service dû !

**Canoë Kayak Club Bourguésan** a accueilli :

- quatre classes (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>) du collège Marie Rivier lors de 9 séances soit 76 demi journées de pratique ;
- une classe de 5<sup>ème</sup> du collège Le Laoul sur 2 séances (16 élèves)

**Eyrieux Canoë Kay** a accueilli :

- Unss : 10 élèves, 3 heures par semaine sur 18 semaines. pour un total de 54 heures
- Pour le premier trimestre de l'année 2010-2011
  - Section sportive: 12 élèves 3h le lundi et 3h le mercredi, arrêt de la navigation fin novembre soit: 22 séances de bateau.
  - EPS: 14 élèves : 3 séances de 3h au premier trimestre.

**Canoë Kayak Tain Tournon** a organisé de nombreuses séances pour les établissements :

Collège st Louis  
Lycée Gabriel Faure  
Collège Notre Dame  
Lycée Marius bouvier  
Lycée Hôtelier

soit 39 séances pour 508 élèves

**L'Association Canoë Kayak de la Région d'Aubenas** a animé les séances suivantes :

Ecole de Vesseaux. Classe CM1/CM2. 92 élèves sur 4 séances.  
Collège Roqua. 15 élèves sur 3 séances  
Lycée Gimond. 32 élèves sur 2 séances

### **1.3. Actions en faveur des publics éloignés de la pratique sportive**

#### **Handinautick Acke Viviers**

En partenariat avec le Foyer ADAPEI les Oliviers de Montélimar et les club Canoë Kayak de Bourg Saint Andéol, l'Association Canoë Kayak de l'Escoutay a mis en place une activité kayak pour des adultes déficients mentaux. 16 séances ont été organisées, accueillants 12 personnes.

Cette action est menée grâce au soutien du Comité Sport adapté 26/07, du CNDS, du Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak, de DDJS, de la Région Rhône Alpes (contrats PEPS) et de la commune de Montélimar. Forte des aides déjà accordées, cette action sera reconduite au moins jusqu'en 2014.

En 2010 cette action a été primée au niveau régional dans le cadre des appels à projets « fais nous rêver » lancés par la Région Rhône Alpes et l'Association pour l'Education Par le Sport. L'ACKE compte parmi les 23 primés sur 128 dossiers déposés.

### **1.4. Actions en direction de l'éducation**

#### ♦ Formation des animateurs, arbitres et dirigeants

-Un stage de formation diplômante du niveau "Initiateur Fédéral" a été organisé en février à Vallon. Deux membres du Conseil d'administration ont participé à l'examen final.

Bon niveau des 5 stagiaires qui sont encouragés à s'investir dans les clubs et à poursuivre leurs parcours de formation. Le nombre de stagiaire progresse. Souhaitons que c'est une tendance qui va se confirmer.

-Le Week-end sécurité n'a pas pu être proposé faute de trouver une date disponible sur un créneau météo favorable garantissant un niveau d'eau compatible avec les objectifs de cette formation. A reprogrammer au plus vite.

-Formation Pagaie Couleurs

Le dispositif se mets en place dans les clubs. Les élus des clubs et les cadres doivent s'approprier le dispositif, l'utiliser pour animer les séances d'initiation et perfectionnement proposés aux adhérents et aux scolaires !

Annonay : 1 pagaie verte eau vive et 6 pagaies jaunes  
Bourg : 3 pagaies vertes eau vive  
Saint Sauveur : 9 pagaies vertes eau vive  
Vallon : Pagaies blanches : 6 / Pagaies jaunes : 3 / Pagaies vertes eau vive : 3

-Divers

Stage haute rivière

Sans rentrer dans le dispositif fédéral de formation, ce stage permet à des adultes désireux de se perfectionner, d'aller découvrir d'autres rivières avec un encadrement compétent afin d'améliorer son niveau de pratique, sa lecture de la rivière, l'organisation d'une descente et la mise en place de la sécurité. Autant de compétences qui pourront être mises à disposition des membres des clubs lors des sorties. Faute d'un nombre suffisant de candidats le stage n'a pas été organisé cette année. Il sera reconduit en 2011.

### 1.5. Actions liées à la compétition

- ◆ Championnat Ardèche Jeunes  
Voir paragraphe Commission sportive
- ◆ Perfectionnement des jeunes  
Deux stages de perfectionnement pour les jeunes des clubs ont été réalisés pendant les vacances de Pâques et celles de Toussaint sur les sites de Vallon Pont d'Arc et Saint Pierre de Boeuf. Ces stages ont nécessité un encadrement renforcé de moniteurs et brevets d'états des clubs. Ils seront renouvelés en 2011, en complétant, éventuellement, l'encadrement par un stagiaire BE du CREPS.  
*Le compte rendu spécifique à cette activité du CED est joint au présent document*
- ◆ Centre d'Entraînement Départemental

*Le compte rendu spécifique à cette activité est joint au présent document.*

-Pour la saison 2009/2010 le nombre d'athlètes « résidents » est de 5. Les chefs d'établissements scolaires recevant ces athlètes ont été rencontrés afin de mieux présenter le centre et redéfinir les modalités de son fonctionnement. Une convention pour l'utilisation de la salle de musculation du lycée agricole Olivier de Serres a été signée en octobre 2006.

-Certains athlètes éprouvent des difficultés pour participer aux entraînements du fait des horaires et plannings des activités scolaires. Les chefs d'établissements Olivier de Serres et Gimond ont été rencontrés. Ces rencontres ont permis l'élaboration d'une charte. Cette charte, définissant les engagements respectifs "établissement/centre d'entraînement/athlète" a été signée par le Lycée Olivier de Serres et par le Lycée Gimond en 2010. Elle précise les modalités d'aménagement des rythmes scolaires des athlètes du centre.

Le lycée Astier, qui n'accueille pas, aujourd'hui, d'athlètes du centre, est favorable à ce type d'accord et est demandeur d'accueillir des élèves/athlètes.

**Nous invitons tous les athlètes futurs lycéens à nous tenir informés de leurs projets de poursuite d'études, en particulier sur Aubenas, afin de proposer cette charte dès l'inscription et le cas échéant à soutenir leurs dossiers d'inscription.** L'offre scolaire sur Aubenas est très diversifiée et permet, certainement, aux jeunes désireux de mener de concert scolarité et pratique sportive de compétition dans des conditions aussi favorables que possible.

-Le Bassin a subi les dégâts des crues de l'Ardèche. La rencontre des élus d'Ucel, d'Aubenas de la DDAF et d'Ardèche Claire a permis de définir les travaux que nous pourrions entreprendre afin de mettre en place un système fiable de câbles porteurs. Ces travaux n'ont pu être entrepris pour des raisons liées à la complexité du dossier, ils sont reportés à 2011.

-La flottille de bateaux de course comprend 4 K1 descente, 2 C1 slalom, complétée par 2 K1 slalom, achetés en 2009.

◆ Equipe Départementale

Depuis 2009, le centre d'entraînement élargi son action auprès de jeunes athlètes très impliqués qui ne résident pas au centre. Cette année cette action a concerné 7 athlètes lors d'un stage organisé à l'Argentière la Bessée. Cette animation est décrite dans le compte rendu de l'entraîneur.

L'entraîneur du Centre d'Entraînement Départemental conseille les jeunes athlètes lors des week-ends de regroupement sur les différentes compétitions départementales ou régionales. Son expertise profite donc à de nombreux athlètes du département. Dans la mesure du possible, un regroupement des athlètes du CED et des clubs est réalisé pour mutualiser les transports.

◆ Sport de Haut Niveau

Voici la liste des athlètes de nos disciplines faisant partie de la liste ministérielle "Sport de haut niveau" :

Nicolas Peschier  
Quentin Bonnetain  
Elise Pierron

◆ Club Sport Ardèche - Saison 2010

Le Club Sport Ardèche, dans sa promotion 2010, compte Benoît et Nicolas Peschier, Quentin Bonnetain, Elise Pierron, Quentin Voindrot et Thomas Bersinger .6 "céistes et kayakistes" sur une promotion de 20 - belle preuve de l'importance et de la forte présence du canoë kayak au sein du sport ardéchois.

◆ Espoirs Départementaux - Saison 2010

La détection c'est faite lors des compétitions, par l'intermédiaire des responsables des clubs. ont été retenus, sur des critères de réussite et de progression sportive, pour intégrer le classement « Espoirs Départementaux » : Théo Moquet / VPA - Hippolyte Brunier / ECK - Corentin Talencieux / CKTT-4- Loïs Guillermon / ECK - Maxime Lemorvan / ACKC - William Gettlife / CKTT - Anthonin Elne / VPA - Hugues Parisse / VPA - Guillaume Jardin / CKCB - Angèle Hug / ECK - Antoine Gaillard / VPA

◆ Les résultats sportifs de cette année

○ **Sélectionnés en équipe de France 2010**

Nicolas Peschier	Equipe de France de Slalom Seniors
Elise Pierron	Equipe de France de Slalom Juniors
Quentin Bonnetain	Equipe de France de descente

○ **Résultats internationaux**

**Benoit Peschier** (club Vallon Plein Air)

Résultats internationaux et nationaux de 2010 obtenus avec la Grèce.

- Course internationale Liptovsky Mikulas, Slovaquie, 3<sup>ème</sup>
- Course internationale Tacen, Slovaquie, 7<sup>ème</sup>
- Coupe du monde Prague, république tchèque, finaliste, 8eme
- **Champion de Grèce, champion de France.**

Benoît représentera la France à partir de 2011.

**Nicolas Peschier** (club Vallon Plein Air)

- **Champion de France**
- 6<sup>ème</sup> des championnats du monde et 4<sup>ème</sup> par équipe
- 8<sup>ème</sup> des championnats d'Europe et 3<sup>ème</sup> par équipe
- 4<sup>ème</sup> des pré championnats du monde et 1<sup>er</sup> par équipe
- 1<sup>er</sup> de 2<sup>ème</sup> course internationale New Zealand Open et French Open l'Argentière

**Elise Pierron** (club Eyrieux Canoë Kayak)

- 9<sup>ème</sup> des championnats du monde juniors et 5<sup>ème</sup> par équipe à Foix.
- 19<sup>ème</sup> des championnats d'Europe et 5<sup>ème</sup> par équipe à Markleeberg.
- 5<sup>ème</sup> World Ranking Bourg Saint-Maurice

**Thomas Bersinger** (club Eyrieux Canoë Kayak)

- **Vice champion** de France National 1
- 2<sup>ème</sup> place N1 Huningue
- 1<sup>er</sup> Coupe des Pyrénées (manche de Pau)
- 1<sup>er</sup> Course internationale Mérano (Italie)
- 3<sup>ème</sup> place en équipe aux pré championnats du monde Bratislava (Slovaquie)

**Quentin Bonnetain** (club Vallon Plein Air)

- Sélection au championnat du monde de descente : 19<sup>ème</sup> en Sprint et 26<sup>ème</sup> en Classique
- 5<sup>ème</sup> sur une coupe du monde à Lofer (Autriche) et Bovec (Slovenie)
- 6<sup>ème</sup> au championnat de France descente Sprint et classique
- 8<sup>ème</sup> à la fish marathon en Afrique du sud
- 6<sup>ème</sup> au Marathon de l'Ardèche

o **Résultats nationaux et régionaux**

Résultats complets

- Slalom : [http://www.ffck.org/eau\\_vive/slalom/evenements/](http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/evenements/)
- Descente : [http://www.ffck.org/eau\\_vive/](http://www.ffck.org/eau_vive/)
- Course en ligne : [http://www.ffck.org/eau\\_calme/](http://www.ffck.org/eau_calme/)

o **Championnat départemental de l'Ardèche**

- Résultats complets : <http://cdck07.jimdo.com/animation-sportive-07/>

◆ Suivi médical

Le dispositif envisagé en 2004 par DDJS n'a toujours pas vu le jour.

Les athlètes sélectionnés au Club Sport Ardèche et dans la liste des Espoirs Départementaux font l'objet d'un suivi, imposé par le règlement de ces deux structures

**1.6. Actions en faveur de la citoyenneté**

◆ actions en direction des publics défavorisés

Les activités estivales pour les enfants qui ne partent pas en vacances, ont été développées directement par les clubs en relation avec les différentes municipalités. Participent activement à ces animations : Aubenas, Bourg Saint Andéol, Tain-Tournon

◆ actions en faveur des féminines

Quatre places leurs sont réservées au comité directeur du CD. Lors de notre assemblée générale de janvier 2009 trois sièges ont été pourvus.



Certains clubs mettent en place des actions spécifiques à destination des féminines, tel le CKTT qui propose des séances spécifiques et la participation en C9 au Marathon de l'Ardèche et à La Traversée de Lyon.

### **1.7. Actions en faveur de l'emploi sportif**

#### **◆ Entraîneur du CDCK 07**

Depuis septembre 2006, Maxime Clérin est notre entraîneur départemental. Comme nous l'espérions son arrivée au centre s'est traduite par une redynamisation du centre et des stages. Ses compétences, son dynamisme et ses qualités humaines ont permis de remettre à niveau l'image de marque du Comité et sa crédibilité en matière de formation sportive. Nous l'en remercions vivement !

Les activités de l'entraîneur se répartissent de la façon suivante :

- Animation du CED
- Animation stages Jeunes
- Animations de secteurs
- Animation stages Championnat de France
- Animation stage Initiateur

Par ailleurs, il participe à l'encadrement des stages Championnats de France Descente et Slalom, organisés par le Comité Régional Rhône Alpes Canoë Kayak.

Cette année, dans le but de préparer le BEES 2 ème degré, il a participé à l'encadrement du stage UF 9 organisé par le CREPS en Corse.

*Le rapport annuel est joint au présent document*

#### **◆ Salariés des clubs**

Les clubs de Bourg Saint Andéol, Vallon disposent chacun d'un moniteur Brevet d'Etat. Les différentes actions de nos 3 salariés sont mises en cohérence, autant que possible. Les actions auprès des clubs, les stages "jeunes athlètes" sont des temps forts de l'animation départementale qui sont mis à profit pour leur permettre de travailler ensemble, échanger sur leurs pratiques et faire profiter chacun des compétences ainsi réunies.

La mise en place du nouveau dispositif "Pagaies Couleur" impliquera le renfort de ce travail collectif.

### **1.8. Promotion du Département de l'Ardèche**

Le Comité, lorsque cela s'est présenté, a utilisé les logos du Département de l'Ardèche lors des actions qu'il a mené, a mis en place banderoles fournies par le Département, lors de l'organisation des compétitions, stages et autres manifestations de promotion de la discipline. Le logo du département est apposé sur les bateaux, pagaies, véhicule du comité. Le CDCK représente le département auprès des instances fédérales régionales et nationales. Il participe activement aux travaux du Comité Régional, aux Assises Nationales du Canoë Kayak et apporte son expertise à la Commission Nationale Patrimoine Nautique de la FFCK.

Le Comité a également véhiculé l'image du département et du canoë kayak en France et à l'étranger grâce à ses athlètes de haut niveau, lors des compétitions régionales, nationales et internationales. L'équipe Rhône Alpes qui participe à la manifestation "Quatre moteurs pour l'Europe" est régulièrement constituée d'ardéchois"

Les deux C9 ont aussi été utilisés par le club de Bourg Saint Andéol pour l'animation des fêtes du Rhône en juillet



Les embarcations collectives des clubs de St Martin (1<sup>er</sup>), Bourg Saint Andéol (3<sup>ème</sup>), Annonay (4<sup>ème</sup>) ont participé à la Traversée de Lyon et figurent en bonnes places.

Depuis 2009, le site [www.cdck07.jimdo.com](http://www.cdck07.jimdo.com) intègre la revue de presse des clubs. Un effort de la part de tous reste à faire pour alimenter les rubriques.

### 1.9. Promotion de la discipline

Les clubs du département ont organisé de multiples manifestations en 2010

Coupe des jeunes Rhône Alpes Descente à Vallon Pont d'Arc en avril, organisée par VPA

Coupe des jeunes Rhône Alpes Slalom à Vallon Pont d'Arc en avril, organisée par VPA

Finale du Challenge Départemental, à Viviers, en juin avec l'organisation de courses de C9 et Pirogues. Une rencontre intergénérationnelle à renouveler.

Descente N1 Eyrieux 8, 9 Mai

Championnat Ardèche Slalom de l'Eyrieux, en octobre, organisé par Eyrieux Canoë Kayak et annulé pour cause de pollution !

Coupe des Jeunes - Descente du Rhône, à le Pouzin, organisée en octobre par le Club Canoë Kayak des Trois Vallées

Le Marathon et le Challenge des Gorges, en novembre, ont connu un grand succès. Le professionnalisme de tous (bénévoles des clubs de Bourg Saint Andéol et Vallon, SDIS, Gendarmerie, EDF...) a permis de mettre en place une organisation exemplaire qui conduit la Fédération Française de Canoë Kayak à inscrire cette manifestation parmi ses manifestations phares et à la citer comme exemple à suivre.

Pour 2011, le marathon intégrera la coupe internationale FIC de marathon. Une reconnaissance internationale à la hauteur de cette manifestation.

Il faut cependant regretter que la compétition de Descente de Bourg Saint Andéol n'a pas été organisée cette année.

Encore un grand bravo aux organisateurs et aux bénévoles qui les entourent et un grand merci à tous leurs partenaires, publics et privés, sans l'aide desquels il serait bien difficile d'organiser ces manifestations.

### 1.10. Equipements liés à la discipline

- Le projet de 3<sup>ème</sup> plan de développement de l'activité Canoë Kayak en Ardèche devrait être traité dans le cadre du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires. Les clubs éprouvent les plus grandes difficultés à renouveler leur parc à matériel et, plus grave, leurs véhicules !

- Les projets Bourg Saint Andéol, Viviers sont toujours "sous le coude". Le Plan Rhône présente de bonnes opportunités mais nécessite que les collectivités locales se portent "maître d'ouvrage".

- Les projets de Petites Centrales Hydroélectriques sur les barrages de dérivation du Rhône sont suivis au plus prêt afin de profiter des travaux pour améliorer le contournement des ouvrages (débarcadère et embarcadère, cheminement, signalétique, accès aux personnes à mobilité réduite). Les projets de Le Pouzin et Rochemaure ont fait l'objet d'une visite de terrain en décembre 2009 avec les services de la CNR et C.Bichat, ex cadre technique du Comité Régional

- Rhône Alpes Canoë Kayak. Les dossiers sont passés en enquête et continuent à être suivis, pour certains les travaux sont lancés.

### 1.11. Actions dans les domaines de la gestion des Espaces Sites et Itinéraires de Pleine Nature

Les garanties de libre accès aux cours d'eau, de continuité des parcours nautiques, en veillant à la sécurité des usagers (signalétique, panneaux d'information, maintien de conditions de navigation satisfaisantes...), de concertation avec les autres usagers (lâchers d'eau, calendriers des manifestations, réglementation ...) sont une préoccupation constante. Le comité est et doit être associé à toutes les réflexions touchant le milieu naturel et la pratique nautique sportive ou de loisir, à travers l'ensemble des démarches de gestion de cours d'eau initiés dans le département.

- Le Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Ardèche siège aux bureaux de la CLE et du contrat de rivière « Ardèche ». La première phase des travaux liés au Schéma de Cohérence des Activités Sportives liées à l'Eau a été lancée. Les aménagements concernant Salavas/Vallon/Saint Martin sont en cours de réalisation. Pour 2011, il est question de passes à canoës sur les barrages de Gos et Salavas.

- Le CDCK siège au comité de pilotage du contrat de rivière Eyrieux Claire.

- Promotion d'une pratique durable des activités nautiques de pleine nature

Le CDCK 07 est représenté par l'intermédiaire d'un titulaire au sein de la **CDESI** et siège à la **Commission des Sports de Pleine Nature du CDOS 07**.

Le comité est représenté au Comité consultatif de la Réserve des Gorges de l'Ardèche.

Le comité suit les démarches relatives à l'**Espace Naturel Sensible "Gorges du Chassezac et Bois de Païolive"**. Il participe aux différentes réunions de pilotage et rendus des différentes études.

L'ensemble des clubs a poursuivi l'inventaire des cours d'eau navigués en Ardèche, soit environ soixante itinéraires. Ce travail se fait dans le cadre de l'inventaire pour le **Plan Départemental de Randonnée Nautique** dont le Comité Régional Rhône Alpes de Canoë Kayak est maître d'ouvrage.

L'inventaire des points d'accès et barrages sur l'Ardèche et ses affluents a été finalisé. Le parcours "Astet - Rhône" a été proposé au PDESI, en faisant par trois fois l'objet, hélas, d'un report. Deux réunions ont eu lieu avec la Commission « conciliation » de la CDESI. Des accords ont été négociés avec la la Frapna, Fédération de Pêche, la DDT, la CDESI qui ne sont pas encore ratifiés par l'association de pêche locale...

Le Comité ne fait plus partie de **Loisir Nature Ardèche** car il ne nous semblait plus utile de participer à cette instance dans la mesure où bon nombre des membres de cette association siègent en CDESI et au sein de la Commission Sports de Nature du CDOS. La perte du poste de cadre technique départemental nous oblige à revoir à la baisse notre présence dans les différentes instances et à recentrer nos priorités.

Le 20 mai 2010, M. Pierron était présente aux Assises Nationales du Sport et du Développement Durable. Toutes les informations sont accessibles par lien sur le site du comité : [cdck07jimdo.com](http://cdck07jimdo.com) - rubrique **Gestion de milieu** - page **Sport et Développement Durable**.

Même si des actions sont déjà en place (co voiturage, messagerie électronique, gestion des déchets sur les manifestations...) une vraie réflexion est à mener au sein du comité et des clubs.

### - Conventions lâchers d'eau

Le comité départemental est signataire de conventions de lâchers d'eau qui permettent d'organiser des manifestations : pour l'Ardèche et le Chassezac avec EDF, pour l'Eyrieux avec le SDEA (cf. manifestations). Les modalités de réalisation des lâchers sont définies en concertation avec les gestionnaires des ouvrages et la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et Protection des milieux Aquatiques. Le Conseil Général a été sollicité, en vain, en 2002, par EDF pour co-signer la convention de lâchers d'eau.

Depuis, seules les manifestations organisées par les structures affiliées à la FFCK et figurant au calendrier national disposent de cet accord, ce qui condamne toutes les autres et nous oblige à déposer et obtenir l'inscriptions des manifestations au calendrier national deux ans en avance...

En 2010, le club de Vals a obtenu l'inscription des Journées de la Fontaulière au calendrier fédéral mais sans inscription des lâchers d'eau nécessaires. L'obtention d'un lâcher par le barrage de Pont de Verrières est soumise à son curage qui devrait intervenir en 2011. D'ici là, la seule hypothèse envisageable semble de décaler la date de manifestation...

-Notons les actions originales du CKTT qui propose l'été de multiples activités de découverte du milieu aquatique, du Rhône et des berges : 3 types d'animations estivales - 79 journées d'animation qui ont accueillis 971 participants !

Pour découvrir ces activités : [www.cktt.free.fr](http://www.cktt.free.fr), rubrique **La voie du Rhône**

-Le 6 octobre, deux bénévoles du CK3V ont participé à l'animation de la **Journée Découverte Sport Nature** des jeunes collégiens à Cruas, organisée par les Services Sports des Conseils Généraux d'Ardèche et Drôme, l'UNSS et l'UGSEL pour ~ 400 collégiens de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>.

### -Formation à une pratique durable des activités nautiques de pleine nature

En 2010 le CDCK avait acté la mise en place de 3 journées annuelles de formation « environnement » à destination des encadrants bénévoles et professionnels. Les plannings des uns et des autres (intervenants extérieurs et adhérents des clubs) n'ont pas permis de mettre en place concrètement ces actions. Cependant un investissement fort dans ce domaine a été réalisé puisque le CD a doté les clubs et le centre d'entraînement de la « Mallette Environnement », nouveau produit « pagaies couleur » développé par la FFCK. L'approche environnementale est désormais intégrée au dispositif de formation fédéral du niveau club (dispositif pagaies couleur) jusqu'au niveau des formations de cadres (aspirant moniteur fédéral et Moniteur fédéral)

## CONCLUSION

Le Comité et ses 12 clubs effectuent un travail considérable d'animation sportive et de loisir.

Nous comptons 405 adhérents, 2300 titres temporaires et 800 cartes « manifestation ».

L'érosion importante des licences classiques constatée en 2009 s'estompe.

Nous restons le deuxième de Rhône Alpes (2331 licenciés), soit 16,54 % des licenciés alors que la population ardéchoise représente 5 % de celle de Rhône Alpes !

Il participe largement à la gestion des espaces naturels en concertation avec les collectivités, les autres associations, les usagers et l'Etat. En 2010, les membres du comité directeur ont participé à 12 réunions et parcourus 1650 km en y consacrant 75 heures

Le travail du comité est accompli par l'entraîneur et les bénévoles. Ces derniers ont participé à 19 réunions (238 heures de bénévolat) avec les différents partenaires et interlocuteurs mais aussi à 10 réunions du conseil d'administration (716 heures) Il faut ajouter le travail purement administratif réalisé par le bureau correspondant à 384 heures.

Le bénévolat représente donc 1339 heures soit 87 % d'un temps plein !

Cette participation bénévole est en nette progression par rapport à 2009.

Pour être encore plus présent sur tous ces actions et dossiers, il nous faut toujours réfléchir à d'autres modes de fonctionnement :

- faire vivre les commissions thématiques (cf paragraphe 1.1)
- création d'un poste « chargé de mission - agent de développement » qui pourrait seconder les bénévoles sur différentes actions en venant reprendre une partie des missions de l'ancien CTD :

-PDRN et PDESI : participation aux réunions et travail sur les dossiers, poursuite de l'inventaire et préparation des dossiers d'inscriptions des itinéraires

-Suivi des contrats de rivière et Sage (Ardèche, Chassezac, Beaume-Drobie, Eyrieux, Doux, Plan Rhône...)

-Formation des cadres et des bénévoles (environnement, gestion, montage des dossiers)

-Développement des partenariats

-Représentation du CD auprès des différentes instances et partenaires, en soutien des élus bénévoles.

-Soutien aux clubs dans le montage de leurs projets

Ceci implique de trouver des financements mais aussi de réfléchir précisément aux missions et modalités de fonctionnement.